Georges Brassens

Grand Prix de Poésie

J'AI cité dernièrement, pour la faire mienne, une mise au point de Pierre Seghers qui distinguait nettement, comme un art autonome, la chanson de la poésie. Je n'ai pas changé d'avis. Quand l'Académie française décida de couronner Georges Brassens il ne pouvait y avoir entre mon ami René Bourdier et moi aucun conflit d'attribution : l'événement relève ici de la rubrique du music-hall dont il est chargé. On va donc lire par ailleurs son article, auquel je n'aurais eu, pour ma part, rien à ajouter si d'aucuns n'avaient déjà amorcé une campagne injurieuse contre Brassens, ce qui n'est sans doute pas pour déplaire à Mme Frances de Dalmatie dont l'œuvre poétique est d'une importance modeste mais dont l'influence est considérable dans un autre ordre.

Nous avons aujourd'hui, et j'ai moi-même, une conception de la poésie qui nous impose de bien situer le plan sur lequel nous admirons Georges Brassens. Il y avait sans aucun doute un nouveau prix à créer pour éviter, aujourd'hui et dans l'avenir, toute confusion. Mais le scandale qu'on veut faire n'existe pas autrement que pour flatter une certaine ambition déçue mais non point désarmée. Si la chanson n'est pas la poésie elle demeure liée à la poésie comme l'est, souvent, le théâtre : il ne m'a pas fait difficulté, par exemple, d'accueillir cette semaine *Pelléas et Mélissande* dans ma chronique de poésie. Et il est sans doute bon de rappeler que Gérard de Nerval, qui écrivit les *Chimères,* est le même qui contribua, pour le profit de la poésie, à restaurer cette même tradition populaire de la chanson à laquelle précisément, Georges Brassens se rattache.

René Lacôte

Les Lettres Françaises
15 juin 1967